
DESTINATAIRES : Tout le personnel et les médecins

EXPÉDITEURS : Patrick Murphy-Lavallée, président-directeur général adjoint
Lydia Ingenito, directrice du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées

DATE : Le 23 mai 2020

OBJET : **Un premier résident atteint de la COVID-19 dans un de nos 11 CHSLD**

Nous avons été avisés qu'un premier résident a été confirmé positif par la COVID-19, au sein du Centre d'hébergement Docteur-Aimé-Leduc, à Salaberry-de-Valleyfield.

Sachez que de manière préventive, dès l'apparition des premiers symptômes, la personne a été déplacée dans les zones de confinement identifiées. Il faut rappeler que dès qu'un test de dépistage est confirmé chez un de nos résidents, une série d'actions est réalisée en fonction de l'évaluation du risque par notre Service de prévention et contrôle des infections ou la Direction de santé publique de la Montérégie, selon la situation.

Le répondant de ce résident, de même que le personnel concerné, ont été rapidement avisés de la situation. Notre secteur de la prévention et du contrôle des infections (PCI) en collaboration avec le Service de santé, sécurité et mieux-être au travail (SSMÉT) mènent l'enquête et ont communiqué avec les personnes qui pourraient être jugées à risque. Malgré tout, la situation peut apporter des inquiétudes chez certaines personnes. C'est pourquoi l'équipe de soutien psychosocial pourra être appelée à intervenir pour épauler les équipes, au besoin.

Grâce à la vigilance et à la rapidité d'action de notre équipe médicale et de notre personnel qui se préparent à cette éventualité depuis maintenant 10 semaines, la situation est sous contrôle et surveillée de près. Nous sommes très reconnaissants de la contribution de tous les employés et les médecins qui œuvrent auprès de la clientèle vulnérable, particulièrement dans le contexte de la pandémie COVID-19.

Continuons d'assurer, et ce, dans tous nos milieux, une vigilance accrue, afin de respecter et d'appliquer les mesures de protection en place notamment, par le port des équipements de protection individuelle, l'application des mesures de distanciation sociale, et l'hygiène des mains.

Merci de votre collaboration.

P. M-L. et L.I.